Envoyé en préfecture le 13/02/2026
Reçu en préfecture le 13/02/2026
Publié le
ID : 035-213501711-20260211-DEL2026_09-DE

DEPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE

MAIRIE DE MEDREAC

DEL 2026-09 du 11.02.2026

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL **ET DES DECISIONS DU MAIRE**	

L'An deux mil vingt-six, le 11 février à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Serge COLLET, Maire.

Etaient présents : Mme ROUAULT Delphine, M. POLLET Noël, Mme GAUTIER Magali, M. PASQUIER Guillaume, M. PIEDERRIERE Olivier, Mme HUET Audrey, Mme LEMOINE Céline, Mme CRESPEL Cécile, M. LEVREL Didier, Mme BOUILLEROT Céline, Mme CRESPEL Laurine, Mme MACÉ-HOREL Monique, M. ALLÉE Christophe

Absents : M. DEMAY Sébastien Mme JOSSE Delphine, M. HEUZÉ Fabien, M. PESTEL Sylvain, TOSTIVINT Hervé,

Nombre de Conseillers en exercice : 19 **présents : 14** **Votants : 14**

Date de convocation : 02/02/2026 Secrétaire : M. LEVREL Didier

DEMANDE D'AIDE A LA DEMOLITION AU TITRE DU PLH

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Monsieur Le Maire expose que la démolition du hangar communal, situé impasse des jardins, prévue en 2026 pour permettre les travaux de construction de logements individuels (potentiellement 2 T2 et 2 T3), susceptibles d'accueillir des personnes souhaitant vieillir en centre bourg, pourraient bénéficier d 'une subvention au titre du Plan Local de l'Habitat PLH de la Communauté de Communes Saint-Méen -Montauban.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

DE SOLLICITER une subvention en 2026 dans le cadre du PLH de la Communauté de Communes Saint-Méen - Montauban pour la démolition du hangar communal situé impasse des jardins pour la construction de logements individuels.
D'AUTORISER Monsieur le Maire, à signer tout document afférent à ce dossier.

Le registre dûment signé,
Pour extrait conforme.
Le Maire,

Serge COLLET